Le Moulenc - Site naturel d'escalade

Département Tarn

Le rocher du Moulenc (Dernier de Cordée)

Le site d’escalade du Moulenc compte 12 voies du niveau débutant (cotation 4) au niveau intermédiaire (cotation 5b). Il est situé sur la commune de Mont-Roc et est orienté Sud-Ouest.

Le site d’escalade du Moulenc, situé à proximité du barrage de Razisse, offre un cadre naturel préservé au cœur de l’Espace Naturel Sensible Razisse-Dadou. Bordé par la rivière en aval et entouré de falaises rocheuses, il propose des voies variées de niveau facile dans un environnement paisible et accessible à tous.

Infos pratiques

Pratique : Escalade

Thèmes : Sport aventure

Description

Descriptions des cotations :

Le site comprend 12 voies d’une hauteur de 5 m à 10 m, du niveau débutant (cotation 4) au niveau intermédiaire (cotation 5b).

- 5 voies de cotation 4
- 7 voies de cotation 5

Plus d’informations sur le topoguide « Pôle Dadou – Les secteurs autour de Mont-Roc », disponible à la vente auprès des points de distribution suivants : Mairie de Mont-Roc, Office de Tourisme Vallée du Tarn & Monts de l’Albigeois, Hôtel Reynès, Chullanka, Altissimo et Au Vieux Campeur.

Situation géographique

- Les papillons du Moulenc (A)
- Le peuple de la mare (B)
- Les espèces rupestres (C)
- Espace ouvert / espace fermé (D)
- Les bois morts (E)
- Les rapaces des rochers (F)
- Le barrage de Razisse (G)

Toutes les informations pratiques

⚠ Recommandations

Stationnement : pour respecter les propriétaires riverains, veuillez stationner sur les places réservées de la zone d'accueil du Moulenc.
Le site d’escalade est ouvert à tout pratiquant de l’escalade. Pour votre sécurité, Il vous faut prévoir un équipement adapté, le port du casque est obligatoire pour tous les usagers.

Merci de respecter la nature en ne laissant aucun déchet derrière vous.

Un topoguide sera en vente à partir de septembre 2025 à l’office de tourisme.

Ce site, propriété du Département, est situé à proximité de la base départementale de Razisse, qui propose des
séjours thématiques incluant la pratique de l’escalade.
La priorité de l’usage du rocher est donc accordée aux groupes encadrés venant de la Base de Razisse, du 1er
mars au 31 octobre, de 9h à 12h et de 13h à 18h.

Pendant ces périodes, la pratique de l’escalade est autorisée sur le rocher, mais en cas de venue d’un groupe
depuis la Base de Razisse, il deviendra prioritaire. Le moniteur en charge de l’encadrement du groupe pourra
décider si la présence d’autres pratiquants est compatible ou non avec la pratique du groupe.

**Pour toute pratique en groupe, merci de contacter au préalable la Base de Razisse pour l’informer de la date
prévue et vérifier la compatibilité avec le planning des activités déjà réservées (05 63 36 15 26 ou
base.departementale-razisse@tarn.fr).**

Lieux de renseignement

Office de Tourisme Vallée du Tarn & Monts de l’Albigeois

accueil.tourisme@valleedutarn.fr
Tel : 05 63 55 39 14 / 07 88 40 23 08
http://www.valleedutarn-tourisme.com

Office de Tourisme Vallée du Tarn & Monts de l’Albigeois, Bureau d'Ambialet

6 rue du prieuré, 81430 Ambialet

accueil.tourisme@valleedutarn.fr
Tel : 05 63 55 39 14 / 07 88 40 23 08
https://www.valleedutarn-tourisme.com/

Office de Tourisme Vallée du Tarn & Monts de l’Albigeois, Bureau de Trébas

Place du Village, 81340 Trébas

accueil.tourisme@valleedutarn.fr
Tel : 05 63 55 39 14 / 07 88 40 23 08
https://www.valleedutarn-tourisme.com/

Sur votre route...

Les papillons du Moulenc (A)

Très dépendants des plantes hôtes qui nourrissent leurs chenilles, les rhopalocères (papillons) trouvent au Moulenc des espaces propices à leur développement…. L’alternance d’espaces ouverts, d’ourlets de ronces, ou les corridors des chemins et des haies favorisent la présence des plantes hôtes. Il convient alors aux gestionnaires du site de ne pas intervenir trop rapidement afin de laisser fleurir voir aux parcelles de « s’enfricher » ponctuellement pour espérer entrevoir des espèces spectaculaires comme le Paon de jour, le Nacré de la ronce ou l’Ecaille chinée.

Attribution : Philippe DURAND

Le peuple de la mare (B)

C’est tout un micro écosystème qui se constitue autour de la mare. Point d’abreuvement pour les mammifères, c'est aussi un lieu de ponte et de reproduction pour les amphibiens. Dès janvier, on peut y apercevoir des pontes de grenouilles rousses, puis noter la présence des tritons palmé ou marbré.

À la faveur d’un rayon de soleil, le ballet des libellules se met en place. La mare du Moulenc accueille, entre autres espèces d’odonates et demoiselles, l’Anax empereur, la Nymphe au corps de feu ou le Sympetrum sanguin !

Attribution : Frédéric PUECH

Les espèces rupestres (C)

Le milieu rupestre est en grande partie minéral, il cache une abondance de vies diverses et étonnantes. Une multitude d’êtres vivants prospère dans ce paysage en apparence stérile, profitant des interstices, fissures et crevasses.

Des mousses et lichens colorés s’accrochent aux surfaces rocheuses, utilisant les minuscules réservoirs d’humidité pour leur subsistance comme la Saxifrage de l’Ecluse, le nombril de Vénus... Leurs racines s’enfoncent profondément dans les fentes rocheuses pour puiser l’humidité, tandis que leurs feuilles souvent épaisses réduisent la perte d’eau due à l’évaporation. Les insectes, petits reptiles exploitent les microclimats créés par les variations de température entre les zones exposées au soleil et les recoins ombragés. Cette diversité biologique remarquable rappelle que la nature peut s’épanouir même dans les environnements les plus austères, soulignant ainsi l’incroyable résilience et adaptabilité du règne vivant. (source FFME Occitanie)

Attribution : Xavier Floutard

Espace ouvert / espace fermé (D)

Les milieux ouverts correspondent aux espaces naturels de végétation basse, sans ou avec peu d'arbres. Les milieux fermés, au contraire, sont les espaces où l'arbre domine : forêts, sous-bois...

L’écotone constitué par le passage d’un habitat forestier à un habitat prairial est source d’une riche biodiversité. Zone de contact entre les deux habitats, c’est un territoire de chasse pour les chauves-souris, mais aussi pour les oiseaux, qu’ils soient passereaux ou rapaces. Pour certaines espèces, pénétrer dans l’un, c'est se mettre à « découvert » et potentiellement à vue pour un prédateur, pour d’autres l’espace boisé est un refuge et la prairie une aire de nourrissage... des échanges riches créant toujours de la diversité d’où l’importance de les conserver dans la durée.

Attribution : Xavier Floutard

Les bois morts (E)

Dans une forêt, les arbres naissent, grandissent, puis avec le temps, meurent lorsque la sève n’alimente plus le bois. Cette évolution naturelle offre, à tous ces stades, une source de nourriture et de refuge à de nombreux animaux. Les arbres morts, malgré leur mauvaise image, sont extrêmement importants pour la vie et le maintien de la biodiversité dans une forêt, leur importance reflète le caractère naturel de ces milieux.

On trouve le bois mort sous différentes formes et à différents stades :

- Les branches et branchettes mortes sont très convoitées par les oiseaux qui les utilisent pour confectionner leur nid.

- En tombant, l’arbre mort laisse alors apparaître ses racines qui deviennent ainsi une zone de refuge ou de repos pour les petits mammifères terrestres (mulots, musaraignes), les reptiles et les amphibiens qui y trouveront également une source de nourriture sous forme de champignons, de plantes et d’invertébrés. Le bois mort est très vite envahi par les champignons xylophages (champignons dont le régime alimentaire est composé de bois mort ou vivant) et les insectes saproxyliques (insectes qui ne consomment que le bois en décomposition) qui s’en nourrissent, participant et accélérant ainsi à sa décomposition.

Attribution : Frédéric PUECH

Les rapaces des rochers (F)

On reconnaît un rapace à son bec crochu, aux griffes qu’il a au bout des pattes, que l’on appelle des serres, et enfin à ses yeux qui lui octroient une excellente vue.

Les rapaces sont des oiseaux de proies, ils chassent pour se nourrir. On distingue ainsi les rapaces diurnes qui chassent le jour (l’épervier, le faucon crécerelle, la buse variable, la Bondrée apivore...) et les rapaces nocturnes qui chassent la nuit (le Hibou moyen-duc, la Chouette hulotte).

Les rapaces avalent leurs proies sans les mâcher et sans trier. Tout ce qui n’est donc pas digéré (os, poils, fragments de carapaces d’insectes) est recraché par l’oiseau sous forme de pelotes appelées « pelotes de réjection ».

Attribution : Frédéric PUECH

Le barrage de Razisse (G)

Erigé sur le cours d’eau du Dadou en 1955, le barrage de Razisse culmine à 30 m de haut. Il permet d’alimenter en eau une cinquantaine de commune grâce à sa contenance de 13 millions de m3 d’eau.

Razisse produit également de l’énergie grâce à sa centrale hydroélectrique. Cependant le rôle majeur de ce plan d’eau est de fonctionner comme un bassin tampon afin de limiter l’impact des crues en aval.

Il accueille une multitude de poissons de seconde catégorie dont des carnassiers comme le Sandre, la Perche et le Brochet. On retrouve sur le plan d’eau de nombreux oiseaux en hivernage (Anatidés, Grèbes huppés, Hérons cendrés) et de passage (Limicoles, Balbuzard).

Attribution : Xavier Floutard